

# DÉSHERBAGE MÉCANIQUE (TREUIL) ET PÂTURAGE HIVERNAL DES VIGNES EN COTEAUX

## LA DÉMARCHE

### Quelles alternatives aux herbicides dans les parcelles de vignes en coteaux ?

Une série d'expérimentations :

Depuis le début des années 2000, les trois associés ont successivement expérimenté différentes pratiques de gestion de l'enherbement dans l'objectif de se passer du glyphosate :

- A partir de 2002 : **labour au mulet**, ce qui s'est avéré être très dur physiquement et très chronophage sur les terres pentues de la côte Vermeille. D'autres solutions devaient être expérimentées en complément du labour pour alléger ce travail.
- A partir de 2008 : **essais de semis de couverts de trèfle souterrain annuel**. L'avantage théorique du trèfle souterrain est qu'il est censé « se réveiller » à l'automne et « s'éteindre » en mars-avril. En réalité, le trèfle se développait jusqu'au mois de mai. Sa présence créait une trop forte concurrence pour la vigne. En année de canicule le trèfle pompe toute l'eau. Cette concurrence est d'autant plus forte que les vieilles vignes qui ont reçu des engrais chimiques par le passé ont développé un système racinaire superficiel et ne sont pas capables de puiser de l'eau en profondeur.
- 2009 : **expérimentation du désherbage mécanique dans le sens de la pente à l'aide d'un treuil** combiné au labour au mulet (en travers de la pente) + utilisation d'herbicides sur les 4ha très pentus
- 2011 : cette année fut très pluvieuse et le labour au mulet fut impossible. A partir de là, les 3 associés décident de **laisser un enherbement spontané** de fin novembre à mi-mars (jusqu'au débourrement) avec un entretien par pâturage.
- 2012 : début du **pâturage des parcelles de vigne**. L'objectif est de ne pas surpâturer (alors que certains de leurs collègues souhaitent un surpâturage pour limiter le développement de la végétation dans l'inter-rang). L'idée est plutôt de préparer le travail de désherbage au treuil et de faire pâturer de façon à ce que la végétation ne « bourre pas » les outils de désherbage mécanique.
- 2013 : acquisition d'un petit **troupeau de brebis en commun** (avec plusieurs vigneron). Le principe était satisfaisant mais la gestion commune du troupeau n'a pas duré pour des raisons d'organisation. Le domaine a ensuite fait l'acquisition de 5 brebis.
- 2017 : arrêt du labour à la mule (compliqué en année pluvieuse et temps de travail trop important). La gestion de l'enherbement passe donc désormais par le **pâturage hivernal des vignes**, le **broyage** à l'aide d'une chenillette à fléaux (si nécessaire) dans le but de faciliter le **travail de griffage à l'aide du treuil**.

## LES SAVOIRS AGROÉCOLOGIQUES

Les pratiques actuelles de gestion de l'enherbement :

*Vignes mécanisables (pente <30%) – 4,71 ha*

Période	Technique	
De février à juin	Cultivateur tracté par un treuil	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Désherbage au cultivateur tracté par</li> <li>■ Temps de travail estimé entre 20 et 2</li> <li>■ Pente maximum : 30%</li> </ul>
De juin à novembre	Enherbement spontané	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ Peu de développement de la végétat</li> <li>■ Développement de la flore à l'automn</li> </ul>
De mi-novembre à mi-mars	Pâturage par les brebis	<ul style="list-style-type: none"> <li>■ 5 brebis parquées dans une petite be</li> <li>■ Déplacement avec un camion pour fa</li> <li>toutes regroupées</li> </ul>

Le treuil est utilisé pour tracter un cultivateur à 4 dents avec réglage de la largeur et de la hauteur de travail ainsi que du dévers. Le cultivateur est passé dans le sens de la pente de bas en haut puis dans la diagonale. Selon les parcelles, 2 à 6 passages sont réalisés chaque année. Dans les vignes taillées en gobelet, le cultivateur passe à quelques millimètres des ceps de vigne et assure un désherbage précis. Le câble utilisé est résistant à 1500 kg de traction.

L'inconvénient, pour la mise en œuvre de cette technique sur la côte Vermeille, est l'obligation de détruire les murettes constituant les terrasses pour pouvoir passer de bas en haut, dans le sens de la pente. Un passage en travers de pente n'est pas possible car le dévers est trop important. De lourds travaux d'aménagement à la pelle araignée ont donc été réalisés pour enlever les murettes. Les murettes en bord de parcelle sont conservées.



La manipulation du treuil nécessite 2 personnes dont un salarié temporaire sur la période mars-juin. Une personne dirige le cultivateur de bas en haut et le long des ceps de vigne. Une autre personne gère la puissance de traction et peut faire contrepoids de manière à ce que le treuil ne bascule pas en cas d'obstacles rencontrés par le cultivateur (roche mère).



**Quel impact sur l'érosion des sols ?** Selon Hervé, le travail du sol au cultivateur à l'aide du treuil crée des petites « vagues » et peut favoriser l'érosion contrairement à un travail à la charrue à 1 soc qui laisse une surface plane. Pour contrer cela, le cultivateur est passé dans la diagonale de façon à casser le mamelon de terre créé par le passage dans le sens de la pente. Il faut également noter que les parcelles sont enherbées de novembre à mars et que le risque d'érosion est donc réduit à cette période-là en comparaison à une parcelle à nu (désherbée chimiquement) avec murettes. Le travail du sol est réalisé hors des périodes de fortes pluies (automne et été). Pendant le printemps/été quand le sol est à nu, il y a un petit risque d'érosion mais le sol étant plus aéré car travaillé, l'infiltration de l'eau est plus importante que sur sol désherbé chimiquement et plus tassé.

***Vieilles vignes en coteaux très pentus (pente > 30%) – 4,14 ha :***



Les 4,14ha de vignes en coteaux fortement pentus sont désherbés chimiquement. Aucune solution alternative rentable n'a été trouvée pour ces parcelles là (pour certaines centenaires), qui assurent encore aujourd'hui la production d'un vin de grande qualité. Elles sont constituées en terrasses, délimitées par des murettes de schiste. Des collecteurs d'eaux de ruissellement sont présents sur ces parcelles. A moyen terme, ces parcelles seront abandonnées. De nouvelles vignes sont en plantation sur des parcelles moins pentues dans le but de les remplacer.

## INTÉRÊTS DU POINT DE VUE DE L'AGRICULTEUR

Economiques	Agronomiques	Environnementaux
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Faible investissement matériel</li> <li>➤ Travail coûteux en temps : nécessite la présence de 2 personnes pour manipuler le treuil et le cultivateur</li> <li>➤ Si présence de murette, travaux lourds de terrassement nécessaires</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Désherbage précis et proche des ceps</li> <li>➤ Aération du sol</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Permet de se passer d'herbicides</li> <li>➤ Peut favoriser l'érosion par rapport à une parcelle 100% enherbée</li> <li>➤ Réduit l'érosion par rapport à une parcelle désherbée chimiquement</li> </ul>
<p><b>Social</b> : travail long et difficile</p>		